

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 avril 2025

n° 083-25 C

Objet : RD - Attribution de subventions pour des événements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Alain Gaget - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Michel Dyen

- conseillers excusés : 12

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laila Karoui - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 10 avril 2025

délibération n° 083-25 C

objet **RD - Attribution de subventions pour des événements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que des événements d'envergure à dominante sportive ou économique se tenant sur le territoire de l'agglomération contribuent au rayonnement de l'agglomération. Aussi, il est proposé au titre du budget 2025 d'allouer les subventions suivantes :

	Versé en 2024	Proposé	Observations
Chambéry Savoie Bande Dessinée 49 ^e festival de la bande dessinée		35 000 €	Parc des expositions du 3 au 5 octobre 2025
Association des Modélistes et Maquettistes Auvergne-Rhône-Alpes (AMMAURA) 5 ^e salon du modélisme	35 000 €	25 000 €	Parc des expositions 1er et 2 novembre 2025
Chambéry Cyclisme Organisation Grand prix féminin de cyclisme de Chambéry	3 000 €	3 000 €	Le 20 avril 2025
Tennis club de La Ravoire Tournoi national de tennis fauteuil	1 500 €	1 500 €	Tennis club de La Ravoire du 21 au 24 août 2025
Club Motterain de Savate Boxe Française Gala de boxe international	4 000 €	4 000 €	Le Phare le 6 décembre 2025
Alerte Gentianes Chambéry Rencontres nationales de danse FSCF		2 000 €	Espace Jean Blanc - La Ravoire 7 et 8 juin 2025
	TOTAL	70 500 €	

Le montant de la subvention aux associations Chambéry Savoie Bande Dessinée et à l'Association des Modélistes et Maquettistes Auvergne-Rhône-Alpes nécessitent la conclusion d'une convention.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement », notamment son volet événements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013, ainsi que la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 13 mars 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'approuver** le versement des subventions pour un montant de 70 500€, répartis entre différents organismes, selon la proposition ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les conventions à intervenir entre Grand Chambéry et Chambéry Savoie Bande Dessinée d'une part et l'Association des Modélistes et Maquettistes Auvergne Rhône-Alpes d'autre part.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **083-25 C**

Objet de l'acte :	RD - Attribution de subventions pour des évènements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 3 - Aux clubs sportifs professionnels
Date de l'acte :	10 avril 2025
Annexe(s) :	Convention Chambéry Savoie BD, Convention Modélistes et Maquettistes

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250410-lmc1H33488H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33488H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2025
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 14 avril 2025